



« Environ 800 sportifs sont victimes de mort subite en France par an »

Propos recueillis par Adrien Pécout, Le 29 mars 2016 à 17h27

Mis à jour le 29 mars 2016 à 18h14

Après la mort du coureur belge Daan Myngheer, le 28 mars, à 22 ans, le cardiologue Xavier Jouven rappelle que les cas de mort subite touchent de nombreux sportifs.

Le cycliste belge Daan Myngheer est mort d'un infarctus lundi 28 mars, à 22 ans, à la suite d'un malaise cardiaque lors du Critérium international, en Corse, samedi 26 mars. Il rejoint la longue liste des sportifs, professionnels ou amateurs, victime de mort subite.

Entretien avec [Xavier Jouven, chef du pôle cardio-vasculaire, rénal et métabolique de l'Hôpital européen Georges-Pompidou](#) et à l'origine du premier registre national sur la mort subite du sportif, avec le concours de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Lire aussi : Mort du cycliste belge Daan Myngheer après un malaise cardiaque lors d'une course

Daan Myngheer avait déjà fait un premier malaise en 2014, lors d'une course. Des examens, après coup, n'avaient rien décelé d'anormal, selon le manager de son équipe. Sa mort aurait-elle pu être évitée ?

Xavier Jouven : Il est possible que les moyens d'investigation médicaux n'aient pas permis de mettre en évidence une anomalie, ou alors qu'on n'ait pas été capable d'investiguer suffisamment bien cet événement. Je ne sais pas quel bilan a été fait, et de quel type était le malaise en 2014. Il faudrait qu'il y ait une autopsie pour voir l'état du muscle cardiaque et s'il y avait une pathologie sous-jacente. On a besoin d'avoir des informations supplémentaires.

Quelle est l'efficacité des tests appliqués aux sportifs ?

Quand on pousse vraiment les investigations avec des tests médicaux, radiologiques, voire génétiques, on arrive à peut-être déceler un cas sur deux. Ce qui reste limité. Et dans le cas du sportif, même quand on trouve des anomalies, il arrive que des professionnels disent ...

« D'accord, vous me dites que j'ai un risque, une chance sur dix [d'accident], mais moi je préfère prendre ce risque, parce que ma vie, c'est le sport. »

Il peut aussi y avoir une volonté de son entraîneur, de ses proches, de son agent sportif, de son équipe...

Combien de sportifs sont victimes, chaque année, de mort subite, en France ?

Tout le monde ne voit que les sportifs de haut niveau parce que c'est médiatique, parce qu'on les voit tomber à la télévision. Il y a environ quinze sportifs professionnels victimes de mort subite, mais, au-delà, environ 800 sportifs amateurs. Leur âge moyen est de 49 ans et ce sont, selon nos études, à 95 % des hommes. La moitié meurent dans des stades ou des gymnases, ou bien en faisant de la course à pied, de la marche, de la natation. Ces données, nous les avons recueillies dans un registre national des morts subites du sportif entre 2005 et 2010.

Quand vous faites du sport et que votre cœur n'est pas suffisamment « échauffé », que vous n'avez pas fait de contrôle assez poussé, oui, un risque peut exister. Mais n'oublions pas que la menace d'un infarctus est encore bien plus importante pour les personnes qui ne font pas de sport et qui restent sédentaires.

En 2005, vous évoquiez entre 200 et 400 morts par an. Pourquoi une telle augmentation en une décennie ?

Au tout début, nous avons eu une difficulté méthodologique. On avait demandé au SAMU de nous envoyer tous les cas, et en fait on s'est aperçu que le SAMU oubliait de nous envoyer certains cas pour différentes raisons. Nous avons donc ajouté quelqu'un dans notre laboratoire pour téléphoner à tous les journaux et regarder sur Internet. Avant, on ne parlait pas de ces questions, parce qu'on ne comptait pas les cas de morts subites en France, alors qu'au-delà du sport il y en a quand même 40 000 par an. Il y a dix ans, quand quelqu'un était victime d'une mort subite à l'âge de 25 ans, on ne procédait pas à un bilan chez ses frères et sœurs. Ce qui paraît complètement fou aujourd'hui.

Dans le cas des sportifs professionnels, le dopage augmente-t-il les risques de mort subite ?

Ce n'est pas le dopage qui peut expliquer le problème. Même sans dopage, il y aurait plein de morts subites.

Est-ce une fatalité ?

Longtemps, on a dit que l'arrêt cardiaque était une fatalité, qu'on n'y pouvait rien. Mais en fait, on y peut quelque chose. Déjà, l'état d'esprit général de la population a beaucoup évolué. Comme le sportif est le héros moderne de notre société, quand un de nos héros meurt en direct à la télévision, ça marque. Il y a quelque chose d'extrêmement dur.

Existe-t-il des solutions pour réduire le risque de morts de subites ?

En préambule, il faut rappeler qu'il n'y a toujours pas de loi ni de décret qui oblige à avoir un défibrillateur dans un stade. Il y en a un pour les extincteurs d'incendie, mais pas pour les défibrillateurs, ce qui traduit une forme de schizophrénie de pensée. Le décret qui dit que n'importe qui en France a le droit d'utiliser un défibrillateur date seulement de 2007. Alors que, par définition, un défibrillateur est justement fait pour tout le monde. On l'avait déjà vu en 2010 : dans certains départements, on sauve plus d'un sportif sur deux lors de leur malaise cardiaque. Ils s'en sortent sans séquelle neurologique. Dans d'autres départements, on passe de 50 % à 10 %. Ces différences s'expliquent tout simplement parce qu'il y a des départements, comme la Côte-d'Or ou le Nord, qui ont investi dans la formation aux gestes qui sauvent, qui mettent des défibrillateurs dans les stades, dans les gymnases dans les piscines, dans les lieux publics, etc.

Adrien Pécout

Le 29 mars 2016 à 18h14